

Assemblée participative du CUI
Séance du 29.11.2017

Présents:

Laurent Moccozet (présidence), Gilles Falquet (PV), Alexandre Berger, David Gold, Coralie Grossrieder, Pierre Leone, Didier Buchs, Svyatoslav Voloshynovskyy

Excusés: Paola Merlo

=== Élections ===

sont élue.e.s

président : Laurent Moccozet
vice-président : David Gold
membre du bureau : Coralie Grosrieder
membre du bureau : _____

=== InfoSec ===

Transfert de la formation continue InfoSec au CUI

- adopté à l'unanimité des présents

L'AP recommande d'ajouter aux comités de direction des formations InfoSec des membres du CUI qui ont une expertise en sécurité.

Règlement d'étude du MAS InfoSec

L'assemblée demande la modifications suivantes:

Article 2.2.b : supprimer la mention des facultés GSEM et SdS, remplacer par "un professeur de l'Université de Genève intervenant dans le programme d'étude"

Un vote électronique sera organisé

Plans d'études MAS, DAS, CAS InfoSec

- adoptés à l'unanimité des présents

=== MATIS ===

Transfert de la formation continue DAS et CAS MATIS de SdS à un rattachement conjoint au CUI et à SdS

- la demande de transfert est acceptée à l'unanimité des présents

Création d'un CAS et MAS MATIS

- la demande de transfert est acceptée à l'unanimité des présents

Règlements

- l'AP a relevé des inconsistances et redondances entre les règlements, par exemple à propos des comités directeurs définis plusieurs fois. L'AP propose de fusionner ceux-ci en un seul document pour éviter ces problèmes.

Un vote électronique sera organisé un fois le document reçu

De même pour les plans d'étude

=== CAS en développement logiciel ===

Le vote est repoussé à une séance ultérieure

=== Divers ===

Il y a un problème de place pour les cours de 1ère année. Certains auditoires sont trop petits. L'ouverture du grand auditoire du bâtiment D résoudra en partie le problème. Par contre l'ancienne cafétéria du bâtiment A ne sera *pas* affectée au CUI. L'assemblée encourage les associations d'étudiants à se manifester auprès de la direction du CUI (et du rectorat) pour expliquer la situation.